Forum-juridique.net
LE 1er POINT D'ACCÈS GRATUIT AU DROIT

Indivision et location de sa part

Par Van Locke

Bonjour,

Mon ex-femme et moi vivons actuellement en colocation dans notre maison en indivision à 50%.
Je souhaite quitter le logement et laisser les lieux être habités par mon ex-femme et son nouveau petit ami.
Est-il possible que je puisse faire louer ma part de la maison au petit ami ?
Ou alors, est-il possible de percevoir une indemnité à l'amiable car mon-ex femme jouira de la maison toute seule ?
Bref, quelle est la meilleure solution et aussi la moins coûteuse ?
Merci d'avance.

Sincères salutations.

Par ESP

Bonsoir
On ne peut pas parler de location de votre part d'indivision, mais on évoque une redevance d'occupation que doit l'indivisaire occupante.
Elle est généralement égale à la moitié d'un loyer.